

La limite des langues dans le Jura suisse de 1860 à 1950

Autor(en): **R.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La limite des langues dans le Jura suisse de 1860 à 1950

Dans la publication *Regio Basiliensis*, Hefte für jurassische und oberrheinische Landeskunde (Cahiers de géographie jurassienne et rhénane), éditée par la Société géographique et ethnologique de Bâle, en collaboration — entre autres — avec l'Association pour la défense des intérêts du Jura, a paru, en allemand, dans le N° IV/2 de 1963, aux pages 131 à 146, une étude sur la limite des langues dans le Jura suisse de 1860 à 1950. L'auteur de l'article est M. Willi Buchmann, Saint-Gall. Avec son autorisation nous donnons, ci-dessous, une adaptation française de son texte, qui, nous semble-t-il, ne peut manquer d'intéresser maints lecteurs du Bulletin.

R. B.

1. Délimitation dans l'espace et dans le temps Fondements de la présente étude

Il importe de préciser que la limite linguistique entre le français et l'allemand, qui traverse la Suisse, ne saurait représenter une limite dans le sens usuel du terme. Quand nous parlons de « limite » nous pensons tout d'abord, cela va de soi, à des lignes séparatrices, telles que les limites des Etats, des cantons ou des communes ; aujourd'hui celles-ci sont fixées avec précision, et peuvent par conséquent être marquées clairement sur toute carte de géographie. Mais si les limites de la Suisse sont une conséquence de la stabilité politique, il n'en est pas de même des limites linguistiques. En effet, il n'est pas possible de tracer une limite linguistique proprement dite idéale entre les régions où l'on parle français et celles où l'on s'exprime en allemand, mais nous pouvons considérer une *zone* plus ou moins large, c'est-à-dire une bande d'interférence des deux langues.

Cette zone est délimitée ici comme suit :

au *nord* je considère le territoire s'étendant jusqu'à la frontière nationale, qui nous sépare distinctement de la France ;

vers le *sud* je poursuis la zone de limite des langues jusqu'à son passage dans le Plateau (lac de Biemme et embouchure du canal de la Thièle).

L'extension de cette zone est moins précise vers l'*est* et l'*ouest* ; toutefois nous trouvons à l'est de la limite cantonale, entre les cantons de Soleure et de Berne, de Petit-Lucelle à Gännsbrunnen (Saint-Joseph), uniquement des communes dans lesquelles dominent largement des populations de langue allemande. A l'ouest de cette ligne séparatrice, les localités ont de fortes minorités de l'une ou de l'autre appartenance linguistique : c'est ici que se trouve le noyau proprement dit de la zone de partage des langues.

Il est difficile de dire jusqu'où cette zone doit être prise en considération vers l'*ouest*. On ne peut tracer une ligne de séparation distincte entre les communes dont les langues sont mélangées et des communes purement de langue

française ; la transition se fait insensiblement de proche en proche. Le « Dictionnaire géographique de la Suisse » écrit à ce sujet (sous Jura, p. 669) :

« Plus du tiers de la population neuchâteloise est d'origine allemande. La même remarque s'applique à l'Erguel ou vallon de Saint-Imier. A Biemme l'élément français (welche) et industriel (Neuchâtelois et Jurassiens bernois) s'est introduit pour un tiers dans la population allemande indigène. Moutier et la vallée de Tavannes, avec Tramelan, parlent entièrement français, avec une population horlogère très mélangée d'immigrés bernois, soleurois, etc. »

Nous limiterons le territoire de notre étude à l'ouest, assez arbitrairement, par une ligne qui prend son départ au canal de la Thièle, passe par le Chasseval, traverse le vallon de Saint-Imier à Sonceboz, puis, traversant la vallée de la Birse, se dirige vers le nord et conduit jusqu'à la Sorne et en Ajoie.

Toutes les *communes prises en considération* dans ce travail figurent sur les tableaux donnés aux pages ci-annexées (p. 38 et suivantes).

Déjà en 1860 les communes à population en majorité de langue française révélaient quelques ménages de langue allemande (sauf les très petites communes de Fregiécourt, Pleujouse, Mettemberg, Vellerat et Combes), tandis que, d'un autre côté, de grandes communes, telles que Lengnau, Pieterlen, Selzach, etc., étaient intégralement de langue allemande. En 1950, nous ne trouvons plus, dans la région examinée, aucune commune qui ne révèle que l'une des deux langues. Cependant du côté « welche » nous trouverions encore, même en dehors de la zone limite considérée ici, des communes à majorité de langue allemande, autrement dit des enclaves dans la région linguistique française, mais dont la prise en considération nous conduirait trop loin ; c'est ainsi qu'aujourd'hui ont des majorités de langue allemande : Mont-Tramelan et Châtelat, depuis 1880, La Ferrière, depuis 1920, ainsi que Rebévelier.

Les considérations qui précèdent sont tirées des données du recensement fédéral effectué pour la première fois en 1850. Pour les années antérieures il n'existe aucune donnée précise sur les questions linguistiques¹. Lors du recensement de 1850, la question de la langue ne fut même pas posée, et ce n'est qu'ultérieurement que furent dénombrées les communes qui avaient utilisé des formulaires rédigés en allemand, et celles qui en avaient utilisés dont la rédaction était en français, ce qui permit naturellement de ne fixer que la « langue officielle » de chaque commune. En 1860 et en 1870 fut enregistrée l'appartenance à une langue dans chaque ménage, ce qui ne manque pas d'influencer quelque peu l'exactitude de toute comparaison avec les résultats subséquents. Depuis 1888 les données sont consignées selon un schéma encore en usage aujourd'hui : langue maternelle de chaque individu dans sa commune de domicile, alors qu'en 1880 était compté tout individu présent dans la commune le jour du recensement. Comme les résultats du recensement de 1960 ne sont actuellement pas encore publiés, c'est le recensement de 1950 qui doit être pris en considération comme terme de la présente étude.

Pour mes recherches je me base presque exclusivement sur les chiffres des années 1860, 1900, 1930 et 1950.

Il faut préciser que la statistique fait régulièrement la distinction entre langue « allemande » et langue « française », en considérant d'une part les dia-

¹ Voir à ce sujet J. Zimmerli, H. Morf, W. Bruckner, C. A. Müller (Bibliographie à la fin de cet article).

lectes suisses allemands, et d'autre part les différentes formes de patois romands qui, il est vrai, sont de plus en plus supplantés par le français littéraire. Des influences réciproques et des mélanges locaux s'exercent aussi sur les deux groupes linguistiques. Signalons à ce propos le travail de J. Zimmerli.

Un autre point est à retenir : j'ai dû me restreindre, dans mon étude, aux communes politiques, considérées comme unités les plus petites : or, en tenant compte des hameaux et des fermes isolées, le résultat eût peut-être été légèrement décalé, en ce sens que le noyau des villages à population très mélangée — au point de vue de la langue — est en majorité de langue française, tandis que les fermes isolées et dispersées sont en majorité habitées par des agriculteurs de langue allemande² ; on trouvera une justification de cette hypothèse dans le troisième chapitre ci-après. A ce sujet Zimmerli écrit (p. 54) : « Cependant ici aussi (Franches-Montagnes catholiques et Ajoie catholique) *comme à travers tout le Jura les fermes isolées* sont presque exclusivement entre les mains de *personnes de langue allemande.* »

A Delémont nous trouvons l'inverse, selon Früh (dans « Geographie der Schweiz », 1932), qui constate que dans cette ville, une commune « romande », le quartier de la Gare est entièrement allemand. Les communes politiques ayant été choisies comme unités, la représentation cartographique n'est guère susceptible d'exprimer une différenciation linguistique précise.

Il faut remarquer pour terminer que je n'ai pris en considération que les chiffres des personnes d'expression allemande et d'expression française, et que pour la représentation en pour-cent (cartes) j'ai admis un total de cent. Les représentants d'*autres langues* sont partout de petites minorités. C'est à Bienne qu'une telle minorité est la plus forte ; en 1950 elle représentait 10 % de la population totale. Cependant avant 1950 ces minorités — à l'exception de Bienne — ne dépassaient nulle part 6 %.

Il faut tenir compte du fait que les résultats des recensements fédéraux, dans la colonne « Langue maternelle » ne peuvent pas être tout à fait objectifs. Otto Laubscher (p. 119) insiste sur le fait que des personnes qui s'expriment indifféremment dans les deux langues — ce qui arrive souvent dans la zone de la limite linguistique — doivent se décider pour l'une ou pour l'autre, et il relève qu'en cette circonstance, en particulier dans le Jura bernois, l'opinion publique locale exerce fréquemment une pression : « Le Jura bernois terre romande ! » Dans de nombreux cas il ne s'agit plus ici de l'appartenance nette à la « langue maternelle », mais plutôt de l'attachement à une langue qui se modifie ensuite d'influences, politiques et autres, plus rapidement qu'une langue maternelle réellement prédominante.

2. La limite linguistique et ses variations depuis 1850

Même si la limite des langues doit être considérée comme un phénomène de zone, la détermination du tracé de cette limite a son importance pour l'établissement de cartes des langues, pour la statistique, l'administration, etc.

C'est ainsi que nous pouvons tracer la *limite linguistique officielle* séparant les communes selon la langue qui y est parlée officiellement, qui est utilisée dans le commerce, le trafic, à l'école. Aucune modification ne peut être constatée ici depuis 1850, car même des communes temporairement à majorité de langue allemande en régions d'expression fran-

² Voir à ce sujet G. Binz et W. A. Gallusser (1961) : Die Kulturlandschaft des schweizerischen Lützeltales. Regio Basiliensis III, p. 71, p. 76 (Carte).

çaise ont tenu fermement à la langue officielle française, et l'on veilla à ce que l'enseignement fût dispensé en français à l'école. En tenant compte de ces considérations, font partie de la région d'expression allemande :

toutes les communes du canton de Soleure,
les communes des districts bernois de Laufon, Büren et Nidau,
dans le district de Delémont, les communes de Roggenburg et d'Ederswiler,
dans le district de Moutier, les communes de Schelten et de Seehof,
et le district de Bienne excepté Evilard.

Toutes les autres communes examinées dans cette étude ont le français comme langue officielle. Cette constatation est soulignée aussi par la manière d'écrire les noms des localités bilingues, soit en français soit en allemand dans les derniers recensements fédéraux, tandis que lors du recensement de 1900 on donnait encore, dans la plupart des communes, les noms allemands et français de ces localités. Seul Schelten s'appelait encore « La Scheulte » en 1930, bien qu'il n'y habitât qu'une seule personne parlant français.

Un coup d'œil jeté sur la carte topographique de la Suisse met en évidence la limite linguistique officielle ; la plupart des localités de la zone limite ayant des noms français et allemands y figurent selon la langue officielle. Il en résulte que la ligne limite officielle suit, depuis Bärschwil jusqu'à Romont-Granges, la limite cantonale bernoise-soleuroise, en passant par-dessus des sommets de montagnes et des lignes de partage des eaux. Deux exceptions seulement, Schelten et Seehof qui, bien que communes de langue allemande, se trouvent à l'ouest de la ligne de séparation. Cependant ces deux communes ne possèdent aucun noyau proprement dit de village ; elles se composent de fermes, de métairies dispersées qui, comme nous le montrerons au troisième chapitre, sont habitées avant tout par des personnes de langue allemande, comme on en trouve disséminées dans tout le Jura. A l'ouest de Romont la limite longe le flanc sud de la dernière chaîne du Jura, passe entre Bienne et Evilard, puis entre la montagne de Douanne et Lamboing, pour descendre ensuite entre Ligerz (Gléresse) et La Neuveville et atteindre le lac de Bienne. Pendant toute la fin du Moyen Age et au début des temps modernes la limite linguistique suivait dans cette région les gorges de Douanne ; Gléresse se germanisa toujours davantage à partir du XVII^e siècle (cf. Weigold, 18-24). Selon Früh (II, 742), le hameau de Chavannes, à l'ouest de Gléresse, sur sol communal de La Neuveville, se trouve aujourd'hui au stade de transition, tandis que la population de la petite ville de La Neuveville est romande pour les deux tiers.

Il ne faut pas confondre la « limite linguistique officielle » avec la *limite des majorités*, c'est-à-dire la ligne qui classe les communes selon la langue parlée par la majorité de ses habitants, dans l'une ou l'autre région linguistique.

Depuis 1860 cette ligne est instable, et vouloir la tracer serait, pour deux raisons, très problématique. Tout d'abord diverses communes, qui accusent temporairement des majorités de langue allemande, sont la plupart intégralement à l'intérieur de la région de langue française, et apparaîtraient, pour cette raison,

comme des enclaves. C'est ainsi que les communes suivantes avaient de petites majorités de langue allemande :

1900 : Eschert, Belprahon, Courrendlin, Romont ;

1930 : Corcelles, Crémines, Romont, La Heutte, Evilard ;

1950 : Corcelles et Evilard.

Deuxièmement il faudrait, pour pouvoir tracer une limite des majorités conforme aux réalités, prendre en considération les hameaux et les fermes isolées.

Finalement il ne faut pas accorder une trop grande importance aux majorités linguistiques dans les petites communes telles que celles qui sont citées ci-dessus. Il s'agit de localités dans lesquelles l'équilibre latent des deux langues s'est manifesté une fois en faveur de l'allemand. Ce décalage est constamment la conséquence de très petites différences ; ainsi vers 1900, à Eschert, un seul habitant a fait pencher la balance !

3. Modifications dans la zone de la limite linguistique depuis 1860 ³

La zone de la limite linguistique est incontestablement une zone de *villages romands* bilingues. H. Morf (p. 5) écrit fort pertinemment :

« Le français ne pénètre aujourd'hui qu'en quelques points (centres industriels) dans les régions où l'on parle allemand ; en revanche, l'allemand s'infiltré presque sur toute la ligne dans la région romande. »

C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de considérer de plus près les communes des districts de Laufen, de Thierstein, de Balsthal, de Soleure-Lebern (sauf Granges) et de Büren, puisqu'on y trouve partout une majorité allemande de plus de 95 % (exceptions : Selzach en 1900, et Pieterlen également en 1900, seulement 94 %). Granges aussi est indiscutablement de langue allemande, puisque la population de langue française y dépasse à peine 10 % (en 1930, 11 % de la population parlait français). Dans les communes de la rive nord du lac de Bienna faisant partie du district de Nidau, la proportion romande s'est accrue depuis 1860, mais jamais elle n'a dépassé, ni même atteint le 10 %. Ceci est vrai aussi pour Roggenburg, Ederswiler, Schelten et Seehof, où l'élément romand ne dépassa jamais la limite de 11 %.

La ville de Bienna est un cas spécial ; primitivement c'était une cité presque essentiellement de langue allemande ; aujourd'hui la minorité de langue française y représente plus du tiers de la population.

Passons maintenant aux communes dont la langue officielle est le français, et qui accusent une minorité de langue allemande plus ou moins prononcée. Parmi elles il faut citer tout d'abord celles qui, de 1860 à 1950 avaient constamment une minorité allemande de moins de 15 %, puis celles dans lesquelles la fraction de la population parlant allemand dépassa constamment un tiers. Accusaient *moins de 15 % de population de langue allemande* en 1860, 1900, 1930, ainsi qu'en 1950 :

Charmoille, Pleujouse, Asuel (même moins de 10 %), Mettemberg (toujours au-dessous de 10 %), Bourrignon, Courfaivre, Courtételle,

³ Voir les cartes des figures 3 et 4.

Soulce (au-dessous de 10 %), Montsevelier (au-dessous de 10 %), Plagne (au-dessous de 10 %), Lamboing ⁴.

Révélaient plus de 30 % de la population de langue allemande dans les années entrant en considération :

Roches, Romont, La Heutte, Evillard, communes dans lesquelles — excepté Romont en 1860 (= 31 %) — la population de langue allemande dépassa toujours 35 %. Dans les trois dernières communes précitées, la population de langue allemande représentait même parfois la majorité. Ces quatre communes se trouvent dans la région formant le noyau de la zone de la limite linguistique, c'est-à-dire dans celle où les deux régions linguistiques s'interpénètrent le plus fortement. A côté de ces quatre communes, dans lesquelles depuis 1860 il y a toujours une forte proportion d'habitants de langue allemande, nous trouvons un grand nombre de lieux dans lesquels les minorités allemandes se sont accrues de 1860 à 1900, ou 1930, pour retomber de nouveau dans la suite, ou s'accroître encore. Dans quelques rares communes seulement, la part allemande de la population a constamment diminué depuis 1860. En plusieurs lieux le nombre des personnes d'expression allemande était en 1950 plus faible qu'en 1860, cependant avec des fluctuations, marquées par une extension (jusqu'en 1900 ou 1930) suivie d'une diminution. Les diverses communes peuvent dès lors être attribuées à l'un ou l'autre de ces groupes ; elles se répartissent donc comme suit :

a) Dans les communes ci-dessous l'allemand prit de l'extension après 1860, ainsi qu'après 1900, respectivement après 1930, ou resta constant :

Charmoille, Pleujouse, Asuel, Pleigne, Movelier, Mettemberg, Soulce, Vellerat, Rossemaison, Plagne, Evillard, La Neuveville, Cressier (fig. 1). Il est vrai qu'ici la progression de l'allemand resta dans un cadre très modeste ; elle fut équilibrée par la petite progression du français dans des régions antérieurement purement allemandes, en bordure est de la zone de la limite linguistique.

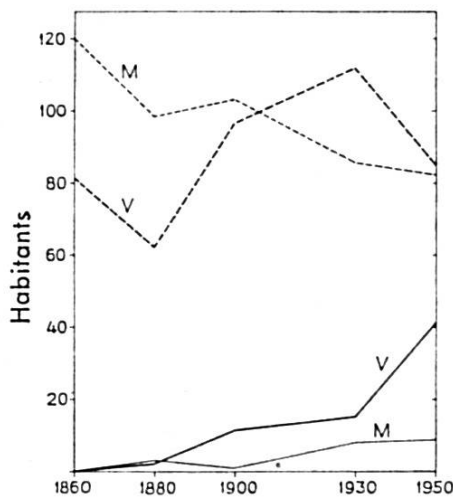


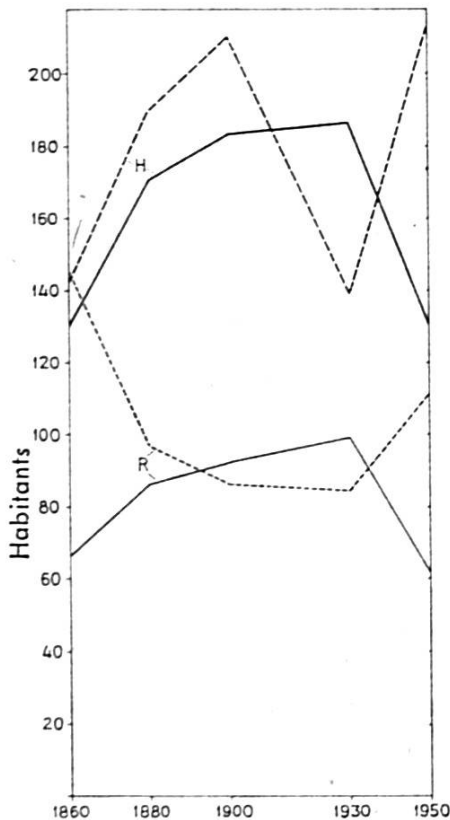
Fig. 1

Modifications du nombre des habitants de langue française et de ceux de langue allemande des communes de Mettemberg (M), district de Delémont, et de Vellerat (V), district de Moutier, 1860-1950. Les chiffres pour 1860 expriment les ménages. Lignes continues : habitants de langue allemande ; lignes à tirets : habitants de langue française.

Cliché ADIJ No 548

⁴ Accusaient une minorité un peu plus forte de langue allemande : Movelier (maximum de 16 % en 1950), Vicques (18 % en 1930), Mervelier (16 % en 1900), Nods (17 % en 1860), Diesse (16 % en 1860), Lignièrès (18 % en 1930), Le Landéron-Combes (17 % en 1930).

- b) A Châtillon, Lamboing, Diesse, Prêles le pour-cent des habitants d'expression allemande *tomba d'abord, pour s'accroître de nouveau* dans la suite ; à Lamboing et Prêles il dépassa, en 1950, celui de 1860 (à Prêles il passa même de 20 % en 1860 à 43 % en 1950), mais à Châtillon et à Diesse il n'atteignit plus, en 1950, son chiffre primitif.
- c) Un *accroissement, suivi d'une diminution du pour-cent de la proportion des habitants de langue allemande, avec point culminant vers 1900*, est donné par les communes de :
 Soyhières, Courtételle (1900 = 1930), Delémont, Courroux, Rebeuvelier, Courchapoix, Corban, Mervelier, Eschert, Belprahon, Courrendlin, Moutier, Champoz, Orvin ;
 et avec *point culminant en 1930* :
 Fregiécourt, Bourrignon, Develier, Courfaivre, Courtételle (comme déjà en 1900), Vicques, Vermes, Montsevelier, Corcelles, Crémines, Grandval, Romont, La Heutte, Lignièrès, Le Landeron-Combes (voir graphique fig. 2).



Cliché ADIJ No 549

Dans quelques-unes des communes mentionnées la proportion en pour-cent des habitants de langue allemande tombe même au-dessous du chiffre de 1860, soit à Delémont, Eschert, Moutier, Champoz, La Heutte. Ainsi malgré le recul constaté depuis 1900, respectivement depuis 1930 pour tout l'espace de temps compris entre 1860 et 1950, on peut constater, dans les autres localités, un gain de l'allemand. Dans l'examen des modifications survenues de 1900 à 1950 (fig. 3), apparaît partout le recul de l'élément allemand, sauf à Develier, Courfaivre, Corcelles, Grandval, Le Landeron-Combes. A Vicques, Vermes et Lignièrès

Fig. 2

Modifications du nombre des habitants de langue allemande et de ceux de langue française des communes de La Heutte (H) et de Romont (R), district de Courtelary, 1860-1950. Représentation comme dans la fig. 1.

le pour-cent des habitants de langue allemande est de nouveau — après avoir subi un accroissement temporaire vers 1930 — le même qu'en 1900.

- d) Mais il y a aussi des communes dont la proportion des habitants de langue allemande accuse une *diminution constante depuis 1860*, ainsi Roches, Perrefitte, Court, Sorvilier, Bévillard, Vauffelin, Péry, Nods, Enges.

Nous pouvons donc constater que de 1860 à 1900 l'allemand progressait dans un grand nombre de communes. Il ne faut cependant pas ignorer qu'une comparaison précise est influencée défavorablement par le fait qu'en 1860 ce furent les ménages, et en 1900 les personnes considérées comme unités, qui entrèrent en considération dans le recensement, et qu'en outre le décalage en pour-cent dans les petites localités prend naturellement très vite une plus grande dimension que dans celles à forte population ; ainsi à Schelten, avec 69 habitants, et à Mettemberg, avec 92, un seul individu représente 1,45 %, respectivement 1,08 % de la population, alors qu'à Delémont, avec 7278 habitants, de langue française et de langue allemande, le pour-cent respectif ne représente pas même 0,02.

La carte des « Modifications dans la zone de la limite linguistique dans le Jura de 1900 à 1950 » (fig. 3) met en évidence la mesure dans laquelle le rapport entre habitants d'expression allemande et romands s'est modifié de 1900 à 1950, et dans quel sens. Bien que ces décalages représentent, dans certaines communes, jusqu'à plus de 20 % du nombre des habitants, nous constatons avec étonnement que le rapport entre les deux langues — considérées globalement — est resté pour ainsi dire stable de 1900 à 1950 dans la région qui fait l'objet de notre étude (voir p. 36).

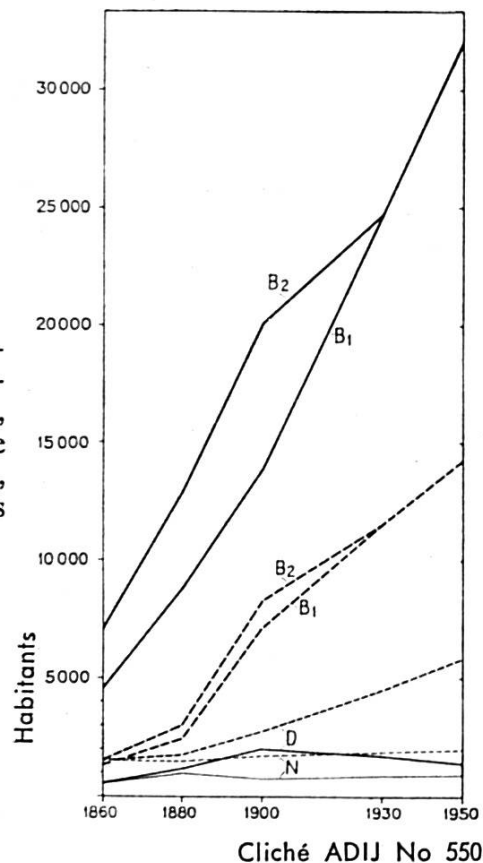
La deuxième carte de la figure 3 montre la situation momentanée en 1950. Même si le rapport allemand-français varie constamment un peu, il semble qu'en fin de compte aucune des deux langues ne peut prédominer seule et définitivement. Avant la fin du siècle passé, puis en maints endroits jusqu'en 1930, l'allemand était en progression ; aujourd'hui c'est plutôt le français qui est en recrudescence. Il saute aux yeux que du côté est l'allemand détiendra bientôt une forte majorité, tandis que du côté ouest la suprématie du français est faible et ne s'accroît que lentement : sur les cartes apparaissent certains complexes de communes dans lesquelles les minorités de langue allemande sont particulièrement fortes, comme à Crémines, Grandval, Belprahon, Roches, et un peu moins prononcées à Vermes, Eschert, Vellerat. D'un autre côté, les communes dans lesquelles la population de langue allemande ne dépasse pas 17 % se concentrent en deux régions, d'une part sur le bord ouest de la zone considérée dans ce travail, de Charmoille jusqu'à Enges, et d'autre part — dans une situation centrale qui paraît étrange — dans la région de Vicques, Rebeuvelier, Montsevelier, Courchapoix, Corban et Mervelier. Tous ces villages sont situés dans le val Terbi, s'étendant de Delémont vers l'est, et qui est comme séparé par une cloison des régions distinctement de langue allemande par une barrière de montagnes.

Les considérations ci-dessus sont basées sur le rapport en pour-cent des deux langues. L'image qui résulte de la prise en considération des valeurs absolues est différente de celle qui dérive des chiffres en pour-cent. Où la part de l'une des langues recule, donc où les pour-cent diminuent, le nombre respectif absolu peut tout de même monter ; c'est ainsi qu'à Bienne le rapport se déplace toujours plus en faveur du français, alors que les deux langues s'accroissent fortement (graphique fig. 4). En revanche à Delémont l'allemand a rétrogradé aussi bien en chiffres absolus qu'en pour-cent. Dans la plupart des cas le chiffre du pour-cent

n'évolue pas parallèlement aux valeurs absolues. Il peut aussi arriver qu'un décalage — comme à Bienne, ensuite d'immigrations d'inégales importances — soit dû à une diminution de la population, ce qui a pour effet de modifier les circonstances telles qu'elles étaient antérieurement, le nombre des habitants ayant diminué depuis 1860 dans une série des communes prises en considération ici. Les modifications des chiffres absolus donnent une image si complexe qu'il ne saurait être question de les analyser de plus près.

Fig. 4

Fluctuations du nombre des habitants de langue allemande et de langue française des villes de Delémont (D), La Neuveville (N), Bienne (B 1), et de l'agglomération biennoise (B 2) : Bienne, Vingelz, 1900, Bözingen, 1917, et Mett, 1919. Représentation comme dans les fig. 1 et 2.



Au point de vue linguistique la situation de l'agglomération de Bienne (sans Nidau) est des plus intéressantes. Dans son rapide développement la ville a englobé Vingelz (Vigneule) et Bözingen (Boujean), antérieurement dans le district de Bienne, ainsi que Mett (Mâche) et Madretsch, antérieurement dans le district de Nidau. Ces quatre communes étaient auparavant en majorité de langue allemande ; à l'exception de Madretsch où, en 1900, 24 % de la population parlait français, la minorité de langue française ne dépassait nulle part 7 %. Mais la ville de Bienne même accusait déjà en 1860 une population de 22 % de langue française. Dans l'afflux énorme de population de 1860 à 1950 le nombre des habitants de l'agglomération biennoise a plus que quintuplé, et dans cet accroissement les Suisses romands furent plus nombreux que les Suisses alémaniques. Vers 1900 les habitants d'expression française atteignaient 35 % de la population ; jusqu'en 1930 et 1950 ils diminuèrent de nouveau quelque peu. La ville actuelle de Bienne est officiellement une cité bilingue ; dans les relations officielles les deux langues sont placées sur le même pied, et les parents ont toute liberté d'envoyer leurs enfants dans des écoles allemandes ou françaises. C'est là l'une des principales raisons pour laquelle la population de langue française — bien qu'étant en minorité — parvient si aisément à se maintenir et n'est pas exposée à la germanisation. Les autres communes de la

zone de la limite linguistique n'accordent pas de telles facilités à leurs habitants, et c'est pourquoi les minorités y sont constamment exposées à être « germanisées » ou « francisées ».

Pour terminer signalons quelques-unes des causes les plus importantes des modifications constatées. Il y a deux raisons fondamentales à ces changements dans les conditions linguistiques : d'un côté les fluctuations de la population dues à l'émigration et à l'immigration de personnes de langues diverses ; d'autre part, le changement de langue dans la population sédentaire ; abstraction faite de l'assimilation d'immigrés primitivement d'expression allemande — et avant tout l'assimilation de leurs enfants et petits-enfants — à la majorité française, la deuxième cause est plus rare.

Un fait important est à signaler ici : ensuite du puissant développement de l'industrie, la population d'expression française a été attirée toujours davantage dans les villes, avant tout à Bienne, et dans une plus faible mesure à Granges. L'expansion de l'industrie horlogère atteignit Bienne vers 1842, Granges en 1856, Courtelary et Moutier en 1870. Auparavant déjà cette industrie était pratiquée à domicile par de nombreux paysans-horlogers ; ceux-ci, avec le développement de la technique et la construction de fabriques renoncèrent à pratiquer leur double métier : dans la plupart des cas ils abandonnèrent l'agriculture et se fixèrent, comme horlogers, dans les localités où avaient été construites des manufactures. Une conséquence directe, d'aspect linguistique, put alors être constatée nettement dans la ville de Bienne, antérieurement allemande : l'établissement en ville de nombreuses personnes d'expression française. Le développement de l'industrie horlogère provoqua ainsi le départ de communes rurales de quantité d'habitants parlant français, ce qui eut indiscutablement pour effet, dans les campagnes abandonnées, un renforcement des éléments de langue allemande. Comme salariés et consommateurs les personnes de langue française formèrent, dans leur nouveau milieu de domicile et de travail, des groupes importants. Les fermes et les ateliers d'artisans, abandonnés par ceux qui s'en étaient allés furent repris, avant tout par des Bernois de l'ancien canton (souvent des Emmentalois) et par des Soleurois qui, ensuite de leur isolement dans des fermes au milieu d'une contrée de langue française, ne peuvent guère maintenir leur propre langue et ont la tendance à adopter la langue française. En outre, le « français littéraire », qui supprime aujourd'hui de plus en plus le patois dans presque toutes les contrées romandes, surclasse l'allemand, toujours considéré comme dialecte suisse. Il faut relever en outre que le francophone est plus conscient de sa langue que le Suisse alémanique ; il en résulte que le premier tient davantage à sa langue que le second. En outre, pour bien s'assimiler dans les contrées de langue allemande, le Romand devrait apprendre aussi bien l'allemand littéraire (comme langue écrite) que le dialecte (langue usuelle de la conversation). C'est pourquoi, dans les communes rurales romandes, malgré le puissant afflux d'immigrés de langue allemande au cours du siècle passé, la proportion des habitants de langue allemande a de nouveau diminué depuis 1900 ou 1930, et cette diminution n'est pas autre chose que le reflet de l'assimilation des immigrés. L'immigration et l'établissement de Romands dans les villes d'une part, et l'arrivée de personnes

parlant allemand d'autre part, furent particulièrement massifs à la fin du XIX^e siècle, pour se ralentir fortement dans la suite. Il faut encore ajouter l'influence de l'intense propagande qui s'est déclenchée en faveur du Jura, terre romande, dès juin 1947. (Pour de plus amples détails à ce sujet, consulter C.A. Müller, pp. 112-125.) Abstraction faite des anabaptistes qui commencèrent à s'établir dès le XVI^e siècle dans les Franches-Montagnes et à créer des îlots de langue allemande, il ne saurait être question de chercher à établir si l'appartenance à une confession a pu exercer une influence sur la répartition des langues.

La construction des chemins de fer dans le Jura permet par contre de tirer des conclusions très nettes quant à la répartition des langues. La ligne Bâle-Delémont-Tavannes-Bienne fut achevée en 1876. Non seulement les deux terminus de cette liaison ferroviaire, Bâle et Bienne, étaient des villes de langue allemande, mais l'administration de la ligne ne comptait que du personnel de langue allemande. Déjà la construction de ce chemin de fer avait attiré des ouvriers de langue allemande, et l'exploitation, à son tour, amena des employés de la même langue. En 1913 une motion présentée au Grand Conseil bernois s'éleva contre la politique ferroviaire marquée essentiellement par la langue allemande. Le mécontentement se manifesta encore vivement, pour la même raison, en 1917, puis en 1945. L'importance de la minorité de langue allemande en 1900 à Delémont doit être attribuée, en particulier, à la politique ferroviaire. A côté de ces influences immédiates, les chemins de fer du Jura facilitèrent aussi l'émigration de la population indigène de langue française, comme l'immigration de personnes de langue allemande.

Il faut enfin relever que depuis 1860 le décalage de la population s'est, d'une manière générale, intensifié, et qu'il n'est pas étonnant que le mélange des langues se soit dès lors fortement accentué. C'est ainsi qu'en 1860 un certain nombre de communes accusaient une population de 100 % de l'une ou l'autre langue, ce qui n'était plus le cas nulle part en 1950. Si nous additionnons les chiffres respectifs des communes en 1860, 1900 et 1950, nous obtenons le tableau suivant :

Habitants de langue allemande et de langue française (en chiffres absolus et en pour-cent) :

	1860 (ménages)		1900 (habitants)		1950 (habitants)	
Région de langue allemande ¹	2413 99 0/0	24 1 0/0	13875 96,5 0/0	497 3,5 0/0	21480 96,8 0/0	688 3,1 0/0
Région de langue française ²	833 16,4 0/0	4528 85,6 0/0	6557 24,5 0/0	20252 75,5 0/0	6800 21,9 0/0	24269 78,1 0/0
Bienne ³ , Delémont, Moutier, Granges	1960 70,6 0/0	816 29,4 0/0	28138 67,5 0/0	13545 32,5 0/0	45630 63,5 0/0	26206 36,5 0/0
Ensemble	5206 50,5 0/0	5098 49,5 0/0	48570 58,6 0/0	34294 41,4 0/0	73910 59 0/0	51163 41 0/0

¹ Région de langue allemande : communes des districts de Laufon, Thierstein, Balsthal, Lebern (sans Granges), Büren, Nidau (sans Mett ni Madretsch), ainsi que les communes de Roggenburg, Ederswiler, Schelten et Seehof.

² Région de langue française : communes des districts de Porrentruy, Delémont (sans Roggenburg, Ederswiler, Delémont), Moutier (sans Schelten, Seehof, Moutier), Courtelary, La Neuveville, Neuchâtel et Evilard.

³ Bözingen, Vingelz, Mett, Madretsch ont été comptés avec Bienne en 1860 et 1900.

Il est indéniable qu'au cours de la période s'étendant de 1860 à 1950, la proportion des personnes de langue française s'est accrue dans les régions où domine la population de langue allemande, alors que dans celles à majorité de langue française, ce sont les habitants de langue allemande qui ont augmenté en nombre. Il est intéressant de constater que ce mouvement de progression dans les régions où domine la langue allemande, comme dans l'ensemble de la zone qui fait l'objet de notre étude, a été beaucoup plus marqué de 1860 à 1900 que dans la période allant de 1900 à 1950 ; dans la région romande le mouvement, au cours de la deuxième période, a même été rétrograde. Si dans les quatre plus grandes localités le français a progressé davantage que l'allemand, le fait s'explique par ce qui a été exposé plus haut.

Le rapport des deux langues dans l'ensemble des communes prises ici en considération s'est décalé de 1860 à 1950 de presque 9 0/0 en faveur de la langue allemande. L'accroissement plus accentué de l'allemand peut être attribué au fait que de nombreuses communes où domine l'allemand se sont fortement développées, tandis que celles qui sont plutôt romandes n'accusaient qu'une faible augmentation de la population, ou même un recul. Les accroissements de population de la deuxième langue de chaque côté de la limite linguistique officielle s'équilibrent à peu près, puisque aussi bien les régions de langue allemande que celles de langue française subissent l'effet du mélange des langues. L'accroissement du nombre des personnes de langue allemande dans l'ensemble de la zone considérée indique donc moins un décalage des proportions linguistiques qu'un développement inégal de la population dans les deux parties de la zone de la limite linguistique.

Sources

- Recensement fédéral de la population du 10 décembre 1860, Berne 1862.
Résultats du recensement fédéral de la population du 1^{er} décembre 1900, vol. 1.
Recensement fédéral de la population du 1^{er} décembre 1930 : vol. 9 Berne, vol. 14 Soleure, vol. 5 Neuchâtel.
Recensement fédéral de la population du 1^{er} décembre 1950 : vol. 5, canton de Berne ; vol. 11, canton de Neuchâtel ; vol. 15, canton de Soleure.

Bibliographie

1. *Ammann Hektor* (1937) : 70 Jahre Sprachenzählung in der Schweiz, « Deutsches Archiv für Landes- und Volksforschung », 1. Jh., H. 1. Leipzig. (70 ans de recensement des langues en Suisse.)
2. *Bruckner Wilhelm* (1936) : Die Bedeutung der Ortsnamen für die Erkenntnis alter Sprach- und Siedlungsgrenzen in der Westschweiz. *Vox Romanica* I, Zürich und Leipzig. (La signification des noms de localités pour la connaissance de la limite linguistique en Suisse occidentale.)
3. *Früh J.* (1932) : *Geographie der Schweiz*. II, S. 720-775, St. Gallen.
4. *Dictionnaire géographique de la Suisse* (1903). « Jura ».
5. *Kuntzmüller Albert* (1952) : Eisenbahnen und Sprachgrenzen in der Schweiz. « Schweizerisches Archiv für Verkehrswissenschaft und Verkehrspolitik », 7. Jg., Nr. 2, Zürich. (Chemins de fer et limites linguistiques en Suisse.)
6. *Laubscher Otto* (1945) : Die Entwicklung der Bevölkerung im Berner Jura insbesondere seit 1850. Diss. Basel, sowie Band 16 der Staatswissenschaftlichen Studien (herausgeg. F. Mangold und E. Salin), Weinfelden. (Le développement de la population dans le Jura bernois, particulièrement depuis 1850.)
7. *Morf Heinrich* (1901) : Deutsche und Romanen in der Schweiz. Zürich. (Alémaniques et Romands en Suisse.)
8. *Müller C. A.* (1953) : Das Buch vom Berner Jura. Derendingen. (Le livre du Jura bernois.)
9. *Schüler Ernst* (1876) : Der bernische Jura und seine Eisenbahnen. Land, Volk und Cultur, Biel. (Le Jura bernois et ses chemins de fer.)
10. *Weigold Hermann* (1943) : Untersuchungen zur Sprachgrenze am Nordufer des Bielersees auf Grund der lokalen Orts- und Flurnamen. (Diss. Zürich, Winterthur). (Recherches sur la limite linguistique sur la rive nord du lac de Biènnne.)
11. *Zimmerli J.* (1891) : Die deutsch-französische Sprachgrenze im schweizerischen Jura. Diss. Göttingen, Darmstadt. (La limite linguistique de l'allemand et du français dans le Jura suisse.)

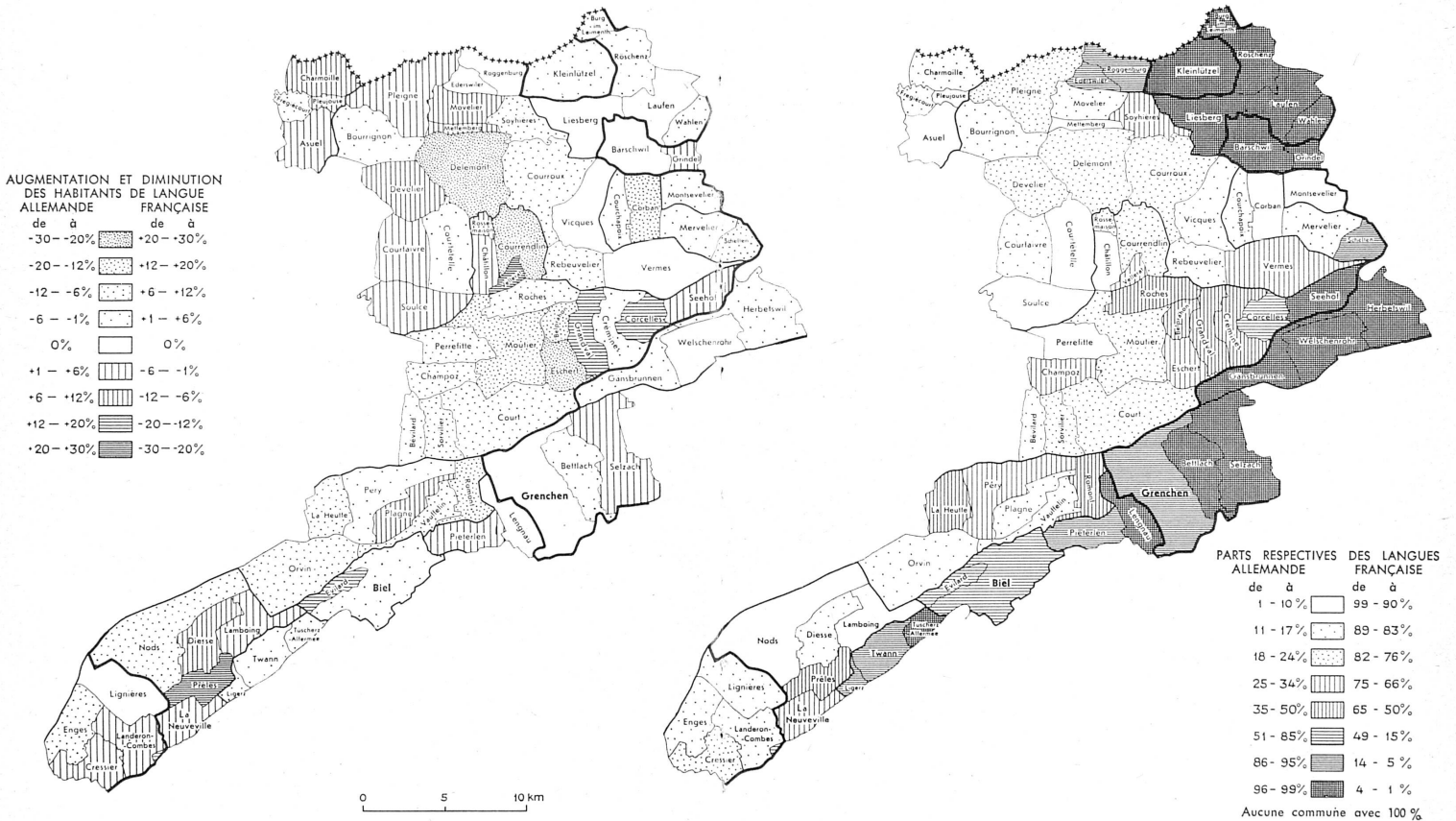


Fig. 3

Les parts respectives des langues dans les communes

District (Canton)	Commune	1860 Ménages		1900 Habitants		1930 Habitants		1950 Habitants	
		all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.
Porrentruy (Berne)	Charmoille	6	129	44	468	74	396	84	448
	Fregécourt	0	84	41	199	44	166	28	162
	Pleujouse	0	47	0	135	1	97	11	98
	Asuel	4	95	24	349	4	268	25	253
Delémont (Berne)	Pleigne	11	78	91	326	72	318	95	324
	Roggenburg	70	5	263	11	212	19	241	11
	Ederswiler	41	0	119	5	109	12	144	7
	Movelier	1	87	26	246	33	255	56	293
	Mettemberg	0	27	1	103	7	86	9	83
	Soyhières	11	54	195	274	127	363	164	400
	Bourrignon	6	70	41	289	47	299	34	275
	Develier	4	132	93	518	165	458	152	492
	Courfaivre	3	139	49	607	121	783	155	1043
	Courtételle	9	138	141	886	169	1119	157	1240
	Soulce	4	99	13	380	14	282	20	305
	Delémont	121	312	2 019	2 801	1 733	4 514	1 432	5 846
	Courroux	26	228	368	890	399	1141	346	1243
	Vicques	11	101	65	423	140	624	111	720
	Rebeuvelier	8	73	98	284	81	279	45	213
	Vermes	29	80	141	309	199	305	150	324
	Montsevelier	4	79	21	363	30	384	22	429

District (Canton)	Commune	1860 Ménages		1900 Habitants		1930 Habitants		1950 Habitants	
		all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.
Laufon (Berne)	Liesberg	114	1	663	27	861	29	969	35
	Burg i. L.	57	1	160	2	174	0	210	5
	Röschenz	94	0	559	5	811	8	867	17
	Laufon Wahlen	239 82	6 0	1 946 450	98 5	2 437 530	84 19	2 925 616	121 19
Thierstein (Soleure)	Kleinlützel	203	0	863	5	1 132	22	1 189	23
	Bärschwil	120	0	678	6	923	5	947	6
	Grindel	60	0	263	4	348	5	495	1
Moutier (Berne)	Courchapoix	4	54	54	206	29	214	40	240
	Corban	5	79	105	283	79	351	49	406
	Mervelier	7	102	73	360	63	423	62	476
	Schelten	16	0	89	2	68	1	62	7
	Seehof	35	2	122	4	135	5	97	2
	Corcelles	7	30	64	121	121	84	102	96
	Crémines	15	51	159	203	259	249	182	311
	Grandval	16	40	73	214	133	186	108	262
	Eschert	20	35	148	147	139	189	91	237
	Belprahon	4	18	106	81	46	79	55	85
	Roches	27	32	122	148	125	176	105	176
	Vellerat	0	16	12	97	16	112	41	83
	Courrendlin	42	134	898	841	742	1 174	547	1648
	Rossemaison	7	37	30	159	58	201	58	187
Châtillon	8	31	17	199	26	288	33	304	

District (Canton)	Commune	1860 Ménages		1900 Habitants		1930 Habitants		1950 Habitants	
		all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.
	Moutier	80	229	1 079	1 900	1 135	3 438	1 153	4 600
	Perrefitte	21	31	129	272	115	275	81	321
	Champoz	11	20	72	117	39	150	57	129
	Court	51	70	395	680	378	815	326	1017
	Sorvilier	22	41	115	313	141	312	80	342
	Bévilard	27	41	106	545	138	769	168	932
Balsthal-Tal (Soleure)	Herbetswil	100	0	434	3	552	3	642	12
	Welschenrohr	140	1	872	18	1 245	51	1 343	24
	Gänsbrunnen	28	0	152	0	183	5	180	6
Lebern (Soleure)	Selzach	208	0	1 442	92	1 998	62	2 156	33
	Bettlach	114	0	910	18	1 836	51	1 951	63
	Grenchen	354	10	4 673	470	8 722	1 011	10 857	1 162
Büren (Berne)	Lengnau	186	0	1 603	46	2 289	93	2 661	82
	Pieterlen	145	0	1 120	68	1 927	40	2 207	104
Courtelary (Berne)	Romont	14	30	91	87	99	85	62	111
	Vaufelin	22	38	68	189	61	204	38	195
	Plagne	3	58	15	277	15	209	29	210
	Péry	43	76	288	643	274	778	278	790
	La Heutte	27	29	183	210	186	138	130	212
	Orvin	19	162	168	590	106	682	90	687

District (Canton)	Commune	1860 Ménages		1900 Habitants		1930 Habitants		1950 Habitants	
		all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.	all.	franç.
Bienne (Berne)	Evillard	44	55	209	339	450	416	562	517
	Bienne *	874	246	13 947	7 351	24 946	11 673	52 188	14 598
	Bözingen *	292	13	2 434	121				
	Vingelz *	41	2						
Nidau (Berne)	Mett *	107	0	1 174	18				
	Madretsch *	91	4	2 812	884				
	Tüscherz	70	2	295	6	263	17	290	8
	Twann	187	3	798	46	742	45	798	61
	Ligerz	104	3	392	26	399	38	490	41
La Neuveville (Berne)	Lamboing	8	100	32	486	27	502	51	434
	Nods	30	148	106	630	59	548	32	477
	Diesse	16	82	17	370	16	312	36	289
	Prêles	14	58	61	314	204	297	217	285
	La Neuveville	99	273	656	1 538	773	1 697	829	1 794
Neuchâtel (Neuchâtel)	Lignières	11	137	113	580	142	443	82	427
	Enges	10	31	45	157	9	189	19	122
	Le Landeron-Combes	30	220	218	1 190	268	1 280	278	1 410
	Cressier	0	13						
		12	146	157	614	155	592	218	712

* Furent agglomérés à Bienne : 1900 Vingelz 1917 Bözingen 1919 Mett et Madretsch